

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GALAXY FUTURE LEADERS

FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS
FR0014003DX4 - RC H-CHF

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 30% ICE BofAML Euro Broad Market Hedged CHF Index ; 70% MSCI World All Countries Hedged CHF. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en CHF, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

Politique d'investissement : L'allocation d'actifs du FCP est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque du portefeuille via une gestion dynamique de l'allocation, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines) :

- Les mouvements tactiques à horizon moyen terme sont basés sur notre analyse fondamentale du cycle économique global, de la croissance dans les principales zones géographiques et de la valorisation des différentes classes d'actifs et marchés. Ils visent à générer de la performance en profitant des mouvements relatifs des différentes classes d'actifs (actions, taux, crédit, change).

- Les mouvements tactiques à horizon court terme sont basés sur l'analyse des différents risques pouvant affecter le comportement des actifs à court terme.

Ces deux approches de gestion tactique, à court et moyen terme, se veulent complémentaires et décorréliées.

Le gestionnaire pourra investir 100% maximum de l'actif net en OPCVM ou FIA de droit français gérés par Lazard Frères Gestion SAS mais également dans des OPCVM et FIA de droit français non gérés par Lazard Frères Gestion. La sélection de titres est déléguée aux équipes de gestion de ces OPC.

Le FCP peut être investi en actions de toutes tailles de capitalisations (y compris dans des petites capitalisations inférieures à 5 milliards d'euros), diversifiées géographiquement et sans secteur prépondérant ou en OPC actions, dans une fourchette d'exposition comprise entre 40% et 100% maximum de l'actif net.

Dans la limite de 60% maximum de l'actif net, le gérant pourra investir dans des obligations émises par des Etats, des entreprises publiques, semi-publiques et privées, notées investment grade par les agences de notation ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, dont 30% maximum de l'actif net et uniquement au travers d'OPC, dans des obligations relevant de la catégorie spéculative /high yield (notées ainsi par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou encore dans des obligations non notées par une agence de notation.

Le gérant pourra également investir dans la limite de 25% maximum de l'actif net dans des obligations convertibles, des obligations à bons de souscriptions et de titres négociables émis par des entreprises, des institutions financières et par des Etats souverains.

La fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le FCP est géré est de -2 à +8.

Le gérant n'investira pas dans des obligations contingentes convertibles (Cocos Bonds).

L'exposition globale au risque de change pourra aller jusqu'à 100% de l'actif net du FCP, sur toutes les devises.

Le FCP peut utiliser des futures, des options sur actions et indices actions, de change et sur taux, des swaps de change et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques action, de taux et de change. La couverture sera discrétionnaire.

Tant en termes d'allocation d'actifs que de sélection de titres, pour la partie gérée en direct, la gestion cherchera à se positionner sur les actifs, zone géographiques, secteurs, entreprises pour lesquels une performance supérieure dans le futur sera anticipée. Les investissements du portefeuille devront, de façon imagée, constituer une galaxie de leaders dans leur segment pour l'avenir.

Information Benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

Affectation du résultat net : Capitalisation

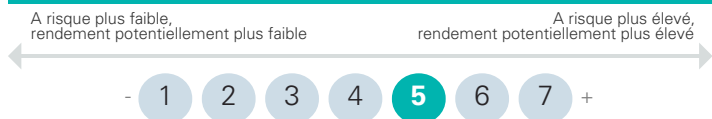
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 10h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition diversifiée au marché actions, au risque de taux et de change explique le classement de l'OPC dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit :** Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- Risque de liquidité :** Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achats et de ventes.
- Risque de contreparties :** Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	2,5%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	3,16% *
----------------	---------

Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC :
18/06/2021

Seules les performances sur les années civiles pleines sont affichées.

Devise : CHF

Indicateur de référence :

30% ICE BofAML Euro Broad Market Hedged CHF Index ; 70% MSCI World All Countries Hedged CHF

L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en CHF, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **07/09/2022**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.